

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 692

présenté par

M. Viry, Mme Levy, M. Reda, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-Pierre Vigier,
M. Sermier, Mme Kuster, M. Grelier, Mme Corneloup, Mme Boëlle et Mme Bouchet Bellecourt

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 62, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.